

## **PROFESSION, MIGRATION, STRUCTURES FAMILIALES. LE CAS DE CHATEAUPONSAC EN LIMOUSIN**

**Jose GUEVARA\*, Daniel BLEY\*\*, Gilles BOETSCH\*\***

\*Laboratoire d'Anthropologie, Université de Bilbao

\*\*UPR 221 du CNRS, Université d'Aix-Marseille III

Dans les sociétés paysannes, il a toujours été difficile de dissocier le travail sur l'exploitation agricole et les autres activités de la vie de la famille. A partir de cette constatation, l'étude des stratégies matrimoniales, des modes d'héritage ou d'organisation sociale de la communauté prend alors tout son sens.

Les recherches sur ces questions ont eut le mérite de montrer la diversité des types d'organisation familiales. Elles ont mis en évidence, pour la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles la prépondérance de la famille souche dans toute la zone sud alors qu'au nord la famille nucléaire reste très majoritaire (Augustins, 1986) .

Dans un travail publié récemment Burguière (1991) indique que la révolution française n'a pas réussi à faire disparaître cette dichotomie. Pourtant, le XIX<sup>e</sup> siècle est une période au cours de laquelle le monde de la campagne va se trouver de plus en plus en contact étroit avec celui de la ville. On assiste à l'apparition de nouvelles professions industrielles et à la mobilité croissante des populations rurales. On pourrait donc émettre l'hypothèse que les différences inter-régionales de structures familiales vont s'atténuer.

Dans ce cas, il devient alors intéressant d'examiner la relation qui peut exister entre profession, mobilité et structures familiales.

Nous avons pour cela choisi de prendre comme exemple une population qui soit à la fois rurale, de structure familiale traditionnelle et en même temps très mobile : celle du canton de Chateauponsac en Limousin.

### **Chateauponsac en 1836**

Le canton de Chateauponsac se situe à 40 km au nord de la ville de Limoges, dans le département de la Haute-Vienne. Il est composé de six communes rurales, dont la plus peuplée est celle du chef-lieu, Chateauponsac, la seule à posséder un bourg d'égale importance avec les quelques petits centres urbains du nord du département (Bellac, Le Dorat, Magnac-Laval).

Ce canton appartient à la Basse-marche, zone composée de plateaux peu élevés et ondulés qui font la transition avec les plaines du Berry et du Poitou. Par sa position déjà très occidentale, le climat de ce lieu est relativement arrosé. La campagne présente un aspect bocager aux mailles lâches, et les sols peuvent être assez fertiles par endroits. Les bois sont peu nombreux, les labours et les prairies dominant, et l'élevage bovin y est développé (Bouet, 1979). La structure agraire y est assez peu diversifiée : la petite ou moyenne propriété sont dominantes malgré la présence de quelques grands domaines nobiliaires.

On a donc, au plan économique, une forte prépondérance d'activités agricoles traditionnelles, un artisanat rural peu développé et quelques notables dont le rôle demeure réduit. L'ensemble de ces facteurs naturels et humains montre que nous nous trouvons dans une région pauvre. Pour trouver un équilibre entre la population et les ressources, c'est à dire entre la nécessaire émigration d'une fraction des jeunes actifs et la volonté de conserver l'exploitation agricole familiale, les cultivateurs de Chateauponsac ont adopté une stratégie : celle des migrations temporaires (Boetsch, à paraître). Elles concernent une grande partie des cultivateurs qui se rendent en région Parisienne (et dans une moindre mesure vers le pays charentais) pour y exercer le métier de maçon (Carron, 1965; Nadaud, 1976).

Si le Limousin est considéré dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle comme une région à forte vitalité démographique, il existe cependant une assez grande diversité de comportements. La population de Chateauponsac présente les taux de natalités et d'exédents naturels les moins élevés. En revanche, l'état matrimonial par classes d'ages de cinq années montre une nuptialité qui n'est pas aussi précoce que dans le reste du Limousin, puisqu'environ un tiers des individus âgés de 25 à 29 ans sont encore célibataires.

Par ailleurs, cette zone géographique n'est absolument pas surpeuplée, puisque sa densité est l'une des plus faible de la région (Larivière, 1975). Somme toute, on s'aperçoit qu'en ce qui concerne les principaux paramètres de la structure démographique, la population de Chateauponsac ne s'écarte guère de la moyenne française (Pouthas, 1956)

### **Le matériel d'étude et la méthode utilisée**

#### *La liste nominative de recensement:*

Les listes sont constituées aux mêmes dates que les recensements par le personnel de mairie des communes. Celle de 1836 est la première du genre, au

plan national. Seules sont comptabilisées dans la liste, les personnes domiciliées dans la commune et qui y vivent habituellement, qu'elles soient présentes ou non, au moment du recensement. Les renseignements portés sur les listes sont dans l'ordre le lieu de résidence, puis le numéro de l'individu et celui de son ménage, ses nom et prénoms, sa profession, son sexe et son état matrimonial (célibataire, marié, veuf), son âge et enfin une colonne observation qui peut selon le cas préciser la parenté au sein du ménage ou bien le statut professionnel (patron ou employé/ouvrier).

D'une façon générale, les listes que nous avons dépouillées avaient des données faciles à recueillir. La seule véritable difficulté fut, dans quelques cas peu nombreux, de bien repérer les liens de parenté entre les différents membres composant un même ménage. L'examen des patronymes et des âges nous a permis d'y remédier dans la presque totalité des cas.

*La méthode de dépouillement et la typologie de P. Laslett:*

Pour conduire une analyse qui soit à la fois la plus riche en information et qui corresponde à la meilleure photographie de la réalité économique et sociale d'une population rurale, nous avons procédé au recueil des données en prenant comme unité d'étude le ménage, repéré par sa résidence et le patronyme de son chef. Nous avons ensuite relevé pour chacune des personnes constitutives de ce ménage, l'âge, le sexe, l'état matrimonial et le lien de parenté. Cette façon de procéder permet ainsi l'étude de la totalité des ménages du canton de Chateauponsac, en utilisant la typologie mise au point par P.Laslett (1972) et de pouvoir effectuer des comparaisons avec d'autres populations.

Nous avons donc dénombré pour la totalité du canton 1843 ménages à partir de la liste de 1836. La structure par âge et par sexe de la population est semblable à celle du pays aux mêmes dates, avec cependant un léger déficit chez les filles de moins de 15 ans (Henry et Blayo, 1975). Dans le classement des professions, 42,8 % des chefs de ménages exercent une activité agricole directe (cultivateurs, propriétaires, colons, fermiers, ouvriers agricoles), 28 % sont des maçons, migrants temporaires, mais considérés aussi comme appartenant au monde des cultivateurs. Les autres professions se répartissant en 10% d'artisans et 10% de sans professions. Les quelques pour cent restant se distribuant entre commerçants, employés et professions libérales. Pour les chefs de ménages sans profession, il s'agit en général de femmes célibataires ou veuves, qui résident aussi bien au bourg que dans les hameaux. Par conséquent, rien ne pouvait nous inciter à les assimiler arbitrairement à une autre catégorie.

En ce qui concerne l'emploi de la typologie établie par P. Laslett, nous n'en dirons pas ici son intérêt ni ses limites, par ailleurs souvent discutés par de nombreux auteurs (Berkner,1975; Burguière,1986). Soulignons simplement que nous n'avons pas pris en compte, dans notre analyse, les domestiques et d'une façon plus générale tous les non-apparentés au sein des ménages.

### Comparaison des structures familiales de Chateauponsac avec celles du Limousin et de la France

L'examen du tableau 1 montre que les structures familiales des différentes communes du canton de Chateauponsac, selon la typologie de Laslett, sont semblables à celles établies pour la même date (Peyronnet, 1975) sur trois communes de Haute-Vienne toutes situées entre 30 et 60 km de Limoges, mais dans des régions différentes : en Basse-Marche pour Tersannes, en limite de la montagne limousine pour Nede et sur les bas-plateaux du sud-ouest pour Pageas. Malgré des différences naturelles, de structures agraires, de comportements démographiques et d'organisation de la vie économique (migrants temporaires à Tersannes, population sédentaire pour les deux autres communes), les structures familiales se ressemblent puisque les familles nucléaires (type 3) représentent environ 50% du total et les familles complexes (type 4 + 5) environ 40%.

Communes	1	2	3	4	5	Nb
Tersannes*	4,8	1,2	53	10,8	30,2	83
Nedde*	6,6	1,3	50,9	14,9	26,3	228
Pageas*	0,8	2,1	54,8	19,7	22,6	243
Balledent	5,7	2,1	49	21,6	21,6	139
St Amand-Magnazeix	5,4	2	56,3	16,7	19,6	240
St Sornin-Leulac	7,5	3,5	52,4	15,9	20,7	252
St Priest le Betoux	2,5	5,1	51,3	18	23,1	39
Rancon	7,7	3,4	47,6	17,8	23,5	423
Chateauponsac	7,1	3,5	49,3	17,8	23,2	750
canton Chateauponsac	6,3	2,9	49,8	17,6	23,4	1843

\* d'après J-C. Peyronnet

(1 - solitaires, 2 - sans structures familiales, 3 - ménages simples, 4- familles élargies, 5 - ménages multiples)

Tableau 1 : Typologie des ménages dans quelques communes du Limousin en 1836 (exprimée en %).

Pour les communes du canton de Chateauponsac, les résultats sont semblables et l'on est étonné de leur bonne homogénéité. La faiblesse du nombre de ménages à St Priest le Betoux n'empêche pas un résultat analogue à celui des autres communes, à l'exception du nombre de solitaires (type 1). On observe la même régularité suivant les communes dans la distribution entre les familles de type 4 et celles de type 5. Tout au plus peut-on souligner une variabilité un peu plus grande pour les familles de type 3, s'échelonnant de 47,6% à Rancon jusqu'à 56,3% à St Amand-Magnazeix, sans d'ailleurs pouvoir en donner une explication particulière.

La population du canton de Chateauponsac, bien que située dans la partie nord du Limousin, semble bien appartenir à la France du sud en ce qui concerne ses structures familiales. Les familles nucléaires n'y dépassent guère les 50% et surtout les familles complexes sont fortement représentées, en particulier pour les familles multiples dont le pourcentage avoisine les 20% de la totalité.

La comparaison avec le reste de la France n'est pas très facilement réalisable, faute d'études nombreuses effectuées sur le début du XIXème siècle. On notera cependant la similitude de comportement avec les études portant sur la zone où persiste la famille complexe: communes pyrénéennes d'Aunat et Leclat (Fine-Souriac, 1978) ou de la Limagne d'Issoire et de ses bordures montagneuses (Bourdin, 1976), où la proportion de familles de type 4+5 se situent entre 30 et 40%, alors que celles de type 3 vont de 50 à 60%. A l'inverse, à St Jean Trolimon en Bretagne (Segalen, 1977), la famille nucléaire dépasse les 3/4 de la population, alors que les familles élargies et multiples n'en atteignent seulement que le 1/5.

Nous remarquerons que dans tous ces exemples, il s'agit de populations rurales à faible effectif. Quand on examine la répartition des types de ménages en 1836 dans la ville d'Issoire (Bourdin, op cit), située dans la France du sud, on s'aperçoit d'une diminution des familles complexes au profit des ménages nucléaires. Ce résultat montre combien la question des structures familiales est un phénomène ou interagissent de nombreux facteurs. On peut attribuer dans ce cas la moindre différence à l'activité non agricole exercée par le chef de ménage, et donc diminuer pour autant l'influence des traditions régionales, du poids des coutumes, etc.

Cet aspect mérite d'être approfondi, car dans la plupart des études portant sur l'étude des structures familiales, la profession n'est pas souvent prise en compte, si ce n'est pour comparer les fermiers et métayers avec les cultivateurs propriétaires. Cela s'explique aisément, puisqu'il s'agit le plus souvent d'étudier

des populations dont l'activité principale reste l'agriculture, ce qui est le cas de la majorité des populations des campagnes françaises de cette époque.

D'ailleurs, lorsqu'une étude différentielle de la composition du ménage en fonction de la C.S.P. de son chef a été effectuée, c'est souvent pour montrer, à l'exception du cas des métayers, que la profession ne semble pas être un critère pertinent pour ce type d'analyse, et qu'il existe des modèles d'organisation sociale dépassant l'approche économique envisagée sous ce seul aspect.

C'est le cas à Esparros (Fauve-Chamoux, 1984) où il n'est pas nécessaire d'être propriétaire terrien pour pratiquer un modèle familial traditionnel comme celui de la famille-souche, de même qu'à Bessède (Fine-Souriac, op cit) où la famille complexe est importante alors que ses habitants sont presque tous de petits cultivateurs propriétaires de leurs terres. Il n'en n'est pas autrement à St Jean de Trolimon (Segalen, op cit), où c'est le ménage nucléaire qui prédomine bien que la majorité des cultivateurs soient fermiers.

Quant à l'organisation particulière des familles de métayers, généralement de structure complexe, elle s'explique par la nature même de leur activité. En effet, lorsque l'on possède de nombreux bras, on a toutes les chances de pouvoir travailler une terre plus étendue, d'augmenter sa production, et donc ses revenus. Rien d'étonnant alors que Peyronnet trouve 77% de familles complexes chez les métayers limousins.

Pour aborder dans sa totalité la question de la profession et des structures familiales, il ne faudrait pourtant pas oublier la fraction des habitants des bourgs et petits centres urbains, rarement étudiée, et qui pourtant joue un rôle important dans l'organisation économique, sociale et politique du monde rural.

Bien que les bourgs soient souvent d'effectifs modestes en Limousin (Goursaud, 1976), on ne peut donc pas faire l'économie de cette question pour celui de Chateauponsac, qui reste l'un des centres attractifs du Nord du département en cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Le rôle de la profession et l'impact de la mobilité sur les structures familiales**

Nous avons divisé la population du canton selon les catégories socio-professionnelles dans le but d'apprécier les éventuelles différences de structures familiales :

- au sein du monde agricole (cultivateurs, propriétaires, fermiers et colons, ouvriers agricoles)

- entre les agriculteurs et les professions non agricoles (artisans, commerçants, employés, professions supérieures

- entre les sédentaires et les migrants temporaires (maçons).

L'examen du tableau 2 (page suivante) fait éclater la belle homogénéité qui apparaissait lorsque l'on arrêtait l'étude au seul niveau du cadre communal. Une description du tableau en fonction des types de structures familiales permet de dégager les tendances générales :

- Pour le type 1 (solitaires), on s'aperçoit d'une très grande proportion chez les employés et chez les chefs de ménages déclarés sans profession. Les ouvriers agricoles ont également un pourcentage supérieur à la moyenne.

- Pour le type 2 (sans structure familiale), les écarts à la moyenne sont moins importants que dans le type précédent, avec cependant un plus fort pourcentage chez les ouvriers agricoles et chez les sans profession.

- Pour le type 3 (ménages simples), les résultats sont assez contrastés. Ils s'organisent entre deux extrêmes que sont les colons/fermiers (34%) et les professions supérieures (83,3%). Cela n'a rien d'étonnant et confirme pour les colons (ou métayers) une structure familiale nécessitant une grande maisonnée, alors que dans les familles aisées les conditions économiques impliquent au contraire une stratégie opposée. Les employés et les ouvriers agricoles sont en position moyenne.

Par contre, on voit déjà se dessiner un groupe composé des professions agricoles et des sans professions se situant en dessous de la moyenne (de 36,7 à 42%), alors qu'un autre groupe situé au dessus est composé des professions non agricoles et des maçons (58,7 à 63,3%). Si l'on examine plus en détail la répartition au sein des familles nucléaires, on notera une forte proportion de veufs et veuves chez les sans professions.

- Pour le type 4 (familles élargies), les catégories qui s'écartent fortement de la moyenne et sont sous représentées se trouvent être, par ordre croissant, les employés (5,2%), colons (9,3%), professions supérieures puis ouvriers agricoles. C'est le type 4a (famille avec ascendant) que l'on rencontre le plus fréquemment, sauf chez les artisans et les personnes sans professions où les collatéraux et les descendants sont plus nombreux.

- Pour le type 5 (ménages multiples), comme d'ailleurs pour le type 3, les différences sont très intenses. Les ménages multiples ne sont pratiquement pas représentés chez les professions supérieures et le sont faiblement pour les sans professions, maçons et commerçants. Viennent ensuite les ouvriers agricoles et les artisans qui sont proches de la moyenne du type, puis nettement au dessus les cultivateurs et propriétaires, pour terminer enfin par les colons avec 56,7% de ménages multiples. Dans tous les cas, nous avons à faire à des ménages avec un noyau secondaire. Il existe également un pourcentage non négligeable de frêches chez les colons.

	maç	art	com	empl	sup	s-p	cult	prop	col	ouv	Nb	%
<b>Solitaires</b>												
veufs-veuves	0,5	0,5	-	2,6	-	16,7	1,0	2,1	-	7,0	57	3,1
célibataires	0,8	4,1	-	26,3	3,3	12,7	0,3	1,0	-	5,6	59	3,2
total type 1	1,3	4,6	-	28,9	3,3	29,4	1,3	3,1	-	12,6	116	6,3
<b>Sans structures familiales</b>												
frères-soeurs	1,3	-	1,7	-	-	1,8	-	0,7	-	1,4	14	0,8
autres apparentés	0,3	-	3,4	-	-	3,1	-	1,1	-	5,6	18	1,0
sans parenté	0,3	0,5	1,7	5,2	-	2,7	0,5	1,7	-	2,8	21	1,1
total type 2		0,5	6,8	5,2	-	7,6	0,5	3,5	-	9,8	53	2,9
<b>Ménages simples</b>												
couples	7,7	8,7	13,7	10,5	30,0	4,9	5,4	6,3	-	7,0	132	7,2
couples+enfants	52,2	46,5	41,5	23,8	53,3	7,3	31,9	25,9	30,9	33,9	648	35,1
veufs+enfants	1,7	3,0	3,4	15,7	-	5,4	3,5	2,8	3,1	8,4	64	3,5
veuves+enfants	1,7	0,5	3,4	-	-	22,6	1,3	1,7	-	1,4	74	4,0
total type 3	63,3	58,7	62,0	50,0	83,3	40,2	42,1	36,7	34,0	50,7	918	49,8
<b>Familles élargies</b>												
avec ascendants	13,2	4,6	13,7	2,6	6,6	1,8	8,9	7,7	1,5	7,0	148	8,0
avec descendants	2,1	3,6	-	-	3,4	9,9	5,9	7,7	-	4,2	87	4,7
avec collatéraux	4,5	7,0	5,2	2,6	-	1,8	3,2	2,4	7,8	-	69	3,8
avec asc.et col.	2,1	1,0	-	-	-	-	0,5	2,3	-	-	21	1,1
total type 4	21,9	16,2	18,9	5,2	10,0	13,5	18,5	20,1	9,3	11,2	325	17,6
<b>Ménages multiples</b>												
noyau second. asc.	0,9	0,7	-	-	-	-	1,8	0,9	-	-	25	1,4
noyau second. des.	10,3	17,3	10,6	8,1	3,4	8,9	29,6	32,9	37,9	14,3	349	18,9
noyau second. coll.	0,1	-	-	-	-	-	1,6	-	-	-	7	0,4
frèresches	0,3	2,0	1,7	2,6	-	0,4	4,6	2,8	18,8	1,4	50	2,7
total type 5	11,6	20,0	12,3	10,7	3,4	9,3	37,6	36,6	56,7	15,7	433	23,4
<b>Nombre</b>	515	194	58	38	30	221	370	282	64	71		1843
<b>%</b>	28,0	10,5	3,1	2,0	1,6	12,0	20,1	15,3	3,5	3,9		100,0

(maç : maçons, art : artisans, com : commerçants, empl : employés, sup : professions supérieures, s-p : sans profession, cult : cultivateurs, prop : propriétaires, col : colons/fermiers, ouv : ouvriers agricoles)

Tableau 2 : profession et structure des ménages dans le canton de Chateauponsac en 1836

De cette description, il ressort qu'il existe des différences de structures familiales suivant la catégorie professionnelle. Elles sont surtout perceptibles au niveau des types 3 et 4+5 (et plus précisément entre 3 et 5) autour desquels s'articule le débat famille nucléaire/famille complexe.

On voit en effet deux blocs se distinguer nettement : celui des professions indépendantes non agricoles (maçons, artisans, commerçants, professions supérieures) et celui des agriculteurs, ouvriers agricoles, employés et sans profession.

Dans le deuxième groupe de professions, les employés et les sans professions sont des cas particuliers, en ce sens que ce sont deux groupes dont les contours sont plus difficiles à définir et qui présentent la particularité d'avoir une forte proportion de ménages de type 1. Nous ne les prendrons pas en compte pour cette partie de l'analyse.

Il reste alors une opposition affirmée entre le groupe des agriculteurs et celui des non agriculteurs. Mais celle-ci n'est pas la seule : on remarque aussi, au sein du monde agricole, un clivage entre les sédentaires et les migrants. Ces derniers, qui sont déclarés maçons, peuvent en effet être considérés comme exerçant la double profession de maçon/agriculteur.

On s'aperçoit ainsi que les ménages nucléaires sont plus nombreux chez les non agriculteurs et migrants que chez les agriculteurs et sédentaires. Le phénomène est bien entendu inversé en ce qui concerne les familles complexes, et surtout les ménages multiples.

Ce résultat permet d'aller au-delà d'une simple opposition entre deux grandes zones géographiques, en montrant qu'au sein d'une même région à structure traditionnelle de famille-souche, il peut exister malgré tout une importante diversité.

Cela revient à dire qu'en ce début de XIX<sup>ème</sup> siècle, et malgré la persistance des familles complexes chez une fraction de la population généralement sédentaire et paysanne, on voit déjà se dessiner une tendance à la nucléarisation de la famille chez les migrants et les non agriculteurs.

Pour revenir à notre hypothèse concernant l'existence d'une relation entre profession/mobilité/structures familiales, on est donc tenté de conclure affirmativement au regard des résultats précédents.

En effet, les migrants temporaires et le groupe des artisans-commerçants du bourg présentent une ressemblance dans le mode de constitution de la famille. En ce sens, l'impact de l'économie, envisagé au travers de la profession exercée par le chef de ménage, semble redevenir alors un facteur explicatif essentiel de certains comportements sociaux et familiaux, tout du moins pour le XIX<sup>ème</sup> siècle.

### Bibliographie

- AUGUSTINS G.  
1986 Un point de vue comparatif sur les Pyrénées. In "*Les Baronniees des Pyrenées. Tome 2: Maisons. Espace. Famille.*", Paris, éd. EHESS, 201-214.
- BERKNER L.K.  
1975 The use and misuse of census data for the historical analysis of family structure, *Journal of Interdisciplinary History*, V, 4, 721-738
- BOETSCH G.  
(à paraître) Migrations temporaires et comportements démographiques en Basse-Marche limousine au XIX<sup>ème</sup> siècle. In "L'émigration : Une réponse universelle à une situation de crise?", Genève, Cahier spécial de l'IUED
- BOUET G.  
1979 L'évolution récente de la vie rurale en Limousin. Paris, H. Champion, 669 p.
- BOURDIN J.  
1976 Famille nucléaire, famille élargie : L'exemple de la Limagne d'Issoire et de ses bordures montagneuses In "*Entre faim et loup*", Clermont-ferrand, Institut d'Etudes du massif central, XVI, 181-194
- BURGUIERE A.  
1986 Pour une typologie des formes d'organisation domestique de l'europe modrene (XVI<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup>), *Annales ESC*, 3, 639-655
- BURGUÏERE A.  
1991 La révolution française et la famille, *Annales ESC*, 1, 151-168
- CARRON M.A  
1965 Prélude à l'exode rural en France : les migrations anciennes des travailleurs creusois. *Revue d'Histoire Economique et Sociale*, XLII, 3, 289-320
- CORBIN A.  
1975 Archaisme et modernité en Limousin au XIX<sup>ème</sup> siècle (1845-1880), 2 tomes, Paris, Marcel Riviere, 693+474p.
- FAUVE-CHAMOIX A.  
1984 Les structures familiales au royaume des familles-souches : Esparros, *Annales ESC*, 3, 513-528
- FINE-SOURIAC A.

- 1978 A propos de la famille-souche pyrénéenne au XIX<sup>e</sup> siècle : quelques réflexions de méthode, *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, XXXV, 99-110
- GOURSAUD A.  
1976 La société rurale traditionnelle en Limousin. Ethnographie et folklore du Haut-Limousin et de la Basse-Marche. Paris, Maisonneuve et Larose, tome 1, 285 p.
- HENRY L. et Y. BLAYO.  
1975 La population de la France de 1740 à 1860, *Population*, n° spécial démographie historique, 71-122
- LARIVIERE J.P.  
1975 La population du Limousin. Paris, H. Champion, 2 tomes, 725 p.
- LASLETT P.  
1972 La famille et le ménage : approches historiques, *Annales ESC*, 4-5, 847-872
- NADAUD M.  
1976 Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon. Paris Hachette 557 p.
- PEYRONNET J.C.  
1975 Famille élargie ou famille nucléaire? L'exemple du Limousin au début du XIX<sup>e</sup> siècle, *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, XXII, 568-582.
- POUTHAS Ch. H.  
1956 La population française pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, INED, 225p
- SEGALEN M.  
1977 The family cycle and household structure : five generations in a french village, *Journal of Family History*, 3, 223-236

### Résumé

Si les différences dans les systèmes familiaux sont facilement décelables dans la France d'ancien régime (famille nucléaire au nord, complexe au sud), on peut se demander s'il en est de même dans le monde rural du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est en effet une période de profondes mutations, avec l'industrialisation et le développement des villes. Il est intéressant, dans ce contexte, d'étudier la relation entre profession, migration et structure familiale.

### Summary

French peasant families are well known before 1789, and we usually observed two main types of household structures : simple family at the north, extended and multiple at south. However, nineteenth century is the period of industrialisation and growth of cities. In this context, we studied relation between profession, mobility and household structure.

**Resumen**

Si, con anterioridad a 1789, las diferencias en la estructura de la familia francesa son fácilmente visibles, (familia nuclear en el norte, familia extensa en el sur), es lícito preguntarse si sucede lo mismo en el mundo rural del siglo XIX. En efecto, se trata de un período de profundas mutaciones, debido a la industrialización y el desarrollo de las ciudades. Es interesante, en este contexto, estudiar la relación entre profesión, migración y estructura familiar.